



Téléphone : 03 80 27 06 70

Télécopie : 03 80 39 25 74

## CONSEIL MUNICIPAL

# COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 22 février 2018 à 20 heures 00 minutes  
mairie de LOSNE

**Présents :**

M. AMIOT Guy, M. CATINOT Patrick, Mme DONIUS Bernadette, Mme DUBIEF Martine, M. DUBOIS Stéphane, Mme GAUTHERON Christiane, M. GUERITTEE Patrick, M. HUTTE Laurent, M. LHUISSIER Louis, M. MACAIRE Didier, Mme PAGEAUT Annie, Mme POTTIER Chantal, M. ROUHETTE François,

**Procurator(s) :**

Mme ROYER Martine qui a donné procuration à Mme POTTIER Chantal  
M. FLAGEOLET Johan qui a donné procuration à M. Louis LHUISSIER

**Absent(s) :**

Mme BREBANT Laurence

**Excusé(s) :**

M. JACOB Dominique

**Secrétaire de séance :** M. MACAIRE Didier

**Président de séance :** M. LHUISSIER Louis

---

**Délibération 2018.09 Valeur de cession de la ZAE Mare du Lys**

La majorité des membres du Conseil Municipal décide de céder la parcelle ZL 275 lieudit " la mare du Lys" au prix de 10 € le m<sup>2</sup> au profit de la Communauté de Communes Rives de Saône  
Le devis du cabinet de Géomètres-Experts 2AGES d'un montant de 510 € HT et concernant la délimitation du terrain autour de l'atelier municipal issu de la division de la parcelle ZL 275 est accepté à la majorité.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 8 Contre : 5, Abstention : 0)

### **Délibération 2018.10 Subventions 2018**

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2018 la somme de 20 000 € au financement des associations et divers organismes. Les critères d'attribution en sus du dossier de demande de subvention qui doit être remis avant le 30 juin, seront définis afin de répartir plus équitablement les sommes allouées à chaque organisme.  
L'association "les pagaies bords de Saône" percevra une subvention annuelle à compter de 2018.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

### **Délibération 2018.11 Rapports d'activité 2016 par le président du syndicat des eaux**

Le conseil municipal adopte à la majorité les rapports d'activités année 2016 dressés par le président du syndicat des eaux et concernant l'eau potable et l'assainissement collectif.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 1)

### **Délibération 2018.12 Fournitures scolaires - Année 2018/2019**

Le montant alloué aux écoles maternelles et élémentaires de Losne pour l'achat de fournitures scolaires est maintenu en 2018 à 55 € par élèves.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstention : 0)

### **Délibération 2018.13 Forêt communale - travaux parcelles 11 et 28**

Le programme de travaux 2018 concernant les travaux d'investissement dans les parcelles 11 et 28 est adopté à l'unanimité par le conseil.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstention : 0)

### **Délibération 2018.14 Adhésion de la commune au C.A.U.E**

Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune de LOSNE au Cabinet d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement ( C.A.U.E) et du mandatement de la somme de 300 € correspondant à la cotisation 2018.

VOTE : adoptée à l'unanimité ( pour 15 contre 0 abstention 0)

### **Délibération 2018.15 Report vente de futaies de chênes**

Le conseil municipal, après concertation avec les services de l'ONF, décide de reporter la vente de futaies de chênes , parcelle 23, initialement prévue en 2018 sur 2019.

VOTE : adoptée à l'unanimité (pour : 15 contre 0 abstention : 0)

### **Délibération 2018.16 Remise foncière de la parcelle ZR 55 par APRR**

Suite à la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A.36, Le conseil municipal rend un avis favorable à la remise des parcelles section ZR n° 55 à la commune, sachant que cette parcelle constitue l'assiette foncière du ruisseau "Auxon" et avait fait l'objet d'une délibération en ce sens le 05/07/1985. Le maire est autorisé à recevoir l'acte. Le conseil municipal mandate le 2ème adjoint pour représenter la commune dans cet échange.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (pour :15 contre: 0 abstention : 0)

### **Délibération 2018.17: Demande de subvention - Croix Rouge Française**

En réponse au courrier adressé par la Croix rouge Française antenne de Saint Jean de Losne, le conseil municipal décide d'adresser un dossier de demande de subvention à ladite association et d'étudier le dossier selon les critères d'attribution qui auront été définis.

VOTE : adoptée à l'unanimité ( pour :15 contre 0 abstention 0)

## **Délibération 2018.18 Motion de soutien contre projet de fermeture de classe aux écoles de Pouilly sur Saône**

Le conseil municipal décide de soutenir par la prise d'une motion la démarche du SIVOS de Pouilly sur Saône contre la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

VOTE : adoptée à l'unanimité (pour 15 contre 0 abstention 0)

### **Questions diverses**

Suppression d'arrêts du TER en gare de Chaugey : Les courriers expédiés par M. le maire n'ont fait l'objet d'aucune réponse à ce jour.

Signalisation route de Dole : l'arrêt et le stationnement interdit sur le cheminement piétonnier Route de Dole est une décision du maire.

Affaire de Mme DONATIELLO : Le conseil municipal ne veut pas suivre la décision de la Direction des Finances Publiques à savoir l'admission en non-valeur d'un montant de 1346 € correspondant la taxe locale d'équipement pour l'immeuble sis 2 bis rue de la Saône. Un courrier sera adressé à Mme la Directrice de la DGFIP pour que la décision prise par le conseil Municipal en date du 04/05/2017 soit mise en application.

Différents comptes-rendus de réunions et assemblés générales sont communiqués aux membres du conseil

Le maire donne lecture des courriers parvenus en mairie et communique diverses informations aux membres du conseil.

Compte-rendu approuvé et signé de M. le Maire

Séance levée à 23 h30  
Fait à LOSNE  
Le Maire,

